

LÉTIN Albert Marie Joseph (1915-)

Commandant de réserve

• Éléments biographiques :

Né le 15 septembre 1915 à **Saint-Claude**, Albert Létin est déclaré apte au service armé le 7 mars 1936 par le Conseil de révision de la Guadeloupe.

• Carrière militaire et campagnes :

Il est affecté à la 12^e Compagnie de l'Air à Nanterre en octobre suivant. Sergent en octobre 1937, il est placé en disponibilité un an plus tard. Il est appelé au bataillon de l'Air 120 à **Tarbes** le 16 juin 1940, trop tardivement pour prendre part aux combats, puis démobilisé le 17/08/1940. Installé à **Saint-Astier** (Dordogne), Létin intègre la Résistance en novembre 1943 au sein du bataillon « Rolland », futur 2^e bataillon FFI du 50^e RI. Son chef de bataillon, Roland Clé, évoque Létin durant les combats pour la libération de **Saint-Astier** (19-20 août 1944) :

*« Le 19 août 1944, lors de l'attaque de **Saint-Astier** [Létin] a obtenu qu'il soit décidé qu'on traitât de la reddition des Allemands qui s'étaient enfermés dans Carrière (SNCASO), plutôt que de les anéantir, ce qui a ainsi permis de sauver tout l'outillage et machines-outils qui se trouvaient à l'intérieur de cette carrière car le lendemain 20 août 1944 à 10h après que les Allemands se fussent rendus il a été constaté que toutes ces machines-outils avaient été minées et auraient été anéanties au premier obus y pénétrant. Ce même jour 20 août, réunissant environ deux sections de volontaires dont il prit le commandement après les avoir équipées avec les armes des Allemands fait prisonniers, il a participé à la défense de **Saint-Astier** de midi à 20h, heure à laquelle, cédant sous le poids d'un ennemi dix fois supérieur en nombre, les FFI se replient. Il a ramené ses hommes au lieu de ralliement ».*

Nommé sous-lieutenant le 31 août 1944, Létin commande la 1^{re} compagnie du 2^e bataillon FFI du 50^e RI affecté au siège de la poche de **La Rochelle**. Il participe notamment à la prise de la pointe du Chapus le 12 septembre 1944,

face à l'île d'Oléron, et reçoit une citation à l'ordre de la division aérienne (31/07/1946) : *Le 12 septembre 1944, accompagné d'un adjudant et de dix volontaires, a pris possession de la Pointe du Chapus, refoulant ainsi dans le Fort du Chapus une cinquantaine d'Allemands.*

Létin rejoint l'armée de l'Air le 1^{er} janvier 1945. Lieutenant en septembre et confirmé dans son grade FFI (auparavant fictif) le 27 novembre, Létin passe par les bases aériennes de Châteauroux puis au Maroc par Marrakech, avant d'être démobilisé le 15 août 1946. Il intègre la réserve et retourne en Guadeloupe, restant à la disposition du commandement supérieur des troupes du groupe des Antilles, basé à **Fort-de-France** en Guadeloupe. De retour en France en décembre 1952, le lieutenant Létin suit une formation de pilote au **Bourget**. Capitaine de réserve le 1^{er} janvier 1955, il effectue ses périodes de réserve notamment à **Laghouat** (Algérie) au sein de l'escadrille *Mercur* en 1957, avant d'atteindre le grade de commandant de réserve le 1^{er} décembre 1961. Sa date de décès n'est pas connue.

• Décorations et citations :

Rayé des cadres navigants la même année, il est restreint aux cadres sédentaires puis, atteint par la limite d'âge, rayé des cadres à compter du 1^{er} janvier 1969, et admis à l'honorariat de son grade le 4 avril suivant. Croix de Guerre avec étoile d'argent (21/07/1946) Carte du Combattant volontaire de la Résistance (08/03/1954) Chevalier de la Légion d'Honneur (21/12/1958) Chevalier dans l'ordre du Mérite militaire (09/10/1961)

• Sources :

SHD Vincennes / Archives Air
/ DE 2015 ZL 171/597
Archives Défense / GR 16 P 368552

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Les archives des Départements et Régions d'Outre-mer et celles de Collectivités d'Outre-mer ont également été mobilisées. Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.
